

**DECISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS
POUR L'ACHAT DE FOURNITURES POUR LA CELEBRATION
DES MARIAGES ET PARRAINAGES CIVILS**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 20 mai 2020 étendant la délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu le besoin de produits divers pour le service Etat Civil ;

Vu la proposition reçue par la société EDITIONS EVENEMENTS & TENDANCES ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec la société EDITIONS EVENEMENTS & TENDANCES (13 rue de Doaren Molac- 56610 ARRADON) un devis relatif à l'achat d'étuis de livret de famille, de chemise de célébrations de mariages, de parures de stylos, de livres de parrainage civil, d'encarts adhésifs et de livrets pour la célébration des mariages et parrainages civils, pour un montant de 2 824.74 € TTC.

ARTICLE 2 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 4 mars 2026

DEC2026_037

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ

